

Le 16 mars 2016

## Communiqué de presse

Contact : Dr Nathalie Delphin  
06 11 69 16 06  
E mail : [nathalie.delphin@sfcd.fr](mailto:nathalie.delphin@sfcd.fr)  
Site Internet : [www.sfcd.fr](http://www.sfcd.fr)

### Non à l'ASM dans la convention médicale !

L'Allocation Supplémentaire Maternité accordée aux seules femmes médecins de secteur 1 et de secteur 2 avec Contrat d'Accès aux Soins **n'est pas acceptable.**

C'est un **recul manifeste par rapport à la loi de 1995** qui accordait des congés maternités à toutes les femmes du régime des Non Salariés Non Agricoles.

Le contexte ayant évolué depuis 20 ans, la réactualisation de ces congés maternité est effectivement nécessaire et légitime, mais pas sous cette forme !

En effet, loin d'être une mesure anecdotique ou une simple réponse favorable à « une demande récurrente des syndicats médicaux », cet ASM ouvre une boîte de Pandore où l'on trouve pêle-mêle une **mesure discriminatoire** envers toutes les femmes exerçant à leur compte, une mesure ouvrant la porte au **conventionnement individuel**, une mesure allant à l'encontre de l'évolution sociétale qui doit prendre en compte **la parentalité** dans le respect du droit européen.

C'est pour cette raison que nous demandons que **cette proposition sorte du cadre des négociations conventionnelles médicales** et soit l'objet d'une réflexion plus large portée par l'UNAPL et les autres organisations professionnelles relevant du régime des NS NA.

**Dr Evelyne Chartier, FMTL, SML**

Tel : 06 62 60 19 24 - Email : [dr.echartier@wanadoo.fr](mailto:dr.echartier@wanadoo.fr)

**Dr Nathalie Ferrand, SFCD**

Tel : 06 22 06 60 15 - Email : [nathalie.ferrand@sfcd.fr](mailto:nathalie.ferrand@sfcd.fr)

**Dr Élisabeth Martin-Lebrun, CPM, AFPA, SNPF**

Tel : 06 07 43 22 87 - Email : [dr.eml@orange.fr](mailto:dr.eml@orange.fr)

